



Demande de renseignement sur la récupération d'archive

Par **dida1978**, le **04/02/2008** à **17:31**

j'ai effectué une formation de trois (de 1998 à 2001) dans une école d'éducateur spécialisé. Suite à cette formation, j'ai obtenu mon diplôme que j'ai en ma possession. L'école a gardé tout le reste : livret de formation comprenant notes et appréciations durant les trois années de formation.

Aujourd'hui, je souhaite faire une demande d'immigration pour le Canada. J'ai besoin de mon livret de formation afin de déposer mon dossier de demande d'immigration et pouvoir faire l'équivalence de mon diplôme au Québec.

J'ai contacté mon ancienne école afin de pouvoir récupérer ce document qui m'est indispensable.

L'école me répond qu'ils sont en travaux et que toutes les archives ont été déplacés pour une période d'une année dans des locaux fermés à clés et inaccessibles. Je ne pourrai récupérer mon livret qu'en juin 2008. J'ai tout de même déposer ma demande à l'ambassade mais le dossier m'a été retourné pour motif suivant : "documents justificatifs manquants" et c'est ce fameux livret de formation qui me manque.

Puis-je faire pression sur l'école pour les obliger à me fournir ce livret? Je ne peux pas attendre autant de temps pour le récupérer. Ce livret est-il ma propriété ou celle de l'école? en sachant qu'ils ont contacté toutes les anciennes promotions pour que les anciens élèves récupèrent leurs documents : mais manque de chance ils ont commencé par la promotion de 1999 (j'étais en promotion 1998).

Merci pour votre réponse et de l'intérêt que vous porterez à cette demande.

Cordialement.